

Son mécontentement s'affiche en grand et en pleine rue

Guy Gosse est propriétaire d'une maison, dont l'affaissement a été constaté par des experts. Le dossier ne va pas assez vite au goût de ce retraité, qui prend l'opinion à témoin.



« Si les travaux m'incombent, je les réaliserai, mais ce que je veux, c'est que la Ville rebouche le puits. »

Guy Gosse

Danger, affaissement des fondations, puits. Depuis lundi, les Aultois comme les gens de passage peuvent lire cette affiche, placardée sur la façade du n°32 de la place Charles-de-Gaulle, à Ault. Le propriétaire de la maison locative, Guy Gosse, se sent impuissant pour faire avancer son dossier et n'a trouvé que cette solution pour « faire réagir la municipalité. L'affiche restera tant que le problème ne sera pas résolu. »

Tout commence en novembre 2015, le locataire du 32, place de-Gaulle, prévient son propriétaire : la porte, pourtant neuve, a besoin d'un coup de pied pour fermer. La fenêtre qui donne sur la rue coince également.

« Je me suis déplacé et, ne comprenant pas, j'ai demandé à mon entrepreneur de venir, explique Guy Gosse. Il m'a expliqué que le soubassement s'était affaissé, comme les plafonds du 1^{er} et du second étage, qui sont concaves et descendus de deux centimètres. »

Guy Gosse met en cause la présence d'un puits sur le trottoir, à un mètre de la façade. « Un



Guy Gosse met en cause la présence d'un puits sur le trottoir, à un mètre de la façade, du 32, place du Général-de-Gaulle, à Ault.



Une fissure provoquée par l'affaissement apparaît sur un appui de fenêtre.

puits ? Il faut encore prouver qu'il y en a un ! » s'étonne le maire, Marthe Sueur. Cette maison date du début du XX^e siècle. Sur d'anciennes photographies présentées par Guy Gosse, on remarque, en effet, une forme iconique devant la façade, qui pourrait abriter un puits, puisque c'est une maison de famille. Quand les trottoirs ont été refaits, du temps du maire, M. Couillet, une dalle de béton a été coulée pour le recouvrir. Mais il n'a pas été bouché. Il ne m'a jamais dérangé, sauf s'il est responsable des dommages sur ma maison. »

« Un quart d'heure après, j'avais un appel »

Depuis novembre, Guy Gosse a

pris contact avec son assurance, qui a fait réaliser une expertise contradictoire, en présence de l'expert de la mairie. La dernière réunion, en date du 7 janvier, concluait à la nécessité de faire analyser les canalisations d'évacuation des eaux pluviales par la société Véolia, au moyen de caméras endoscopiques. « La mairie devait convoquer Véolia ». Las, d'attendre, Guy Gosse a posé une pancarte sur la façade de la maison. « Je l'ai accrochée lundi matin. Un quart d'heure après j'avais un appel ! » Le propriétaire assure ne pas en vouloir particulièrement à l'équipe municipale : « ce que je veux, c'est une solution. Si les travaux m'incombent, je les réaliserai. Mais ce que je veux, de toute façon, désormais, c'est que la Ville rebouche le puits. »

Marthe Sueur s'étonne doublement de cette position. Elle assure, de son côté, que « c'est à M. Gosse de faire déplacer Véolia. Pour ma part, j'ai fait ce qui était en mon pouvoir, en contactant l'assurance de la municipalité, qui a diligenté un expert. Les délais ne sont pas faciles à supporter, mais je n'y peux rien. »

Pas certain que l'affiche de Guy Gosse, ancien peintre en lettres, réalisée dans les règles de l'art, fasse avancer le « schmilblick ».

MAGALI MUSTIOLI-HERCE

Afficher, c'est dénoncer

Le recours à la médiatisation des affaires privées est une tendance qui s'affirme. Souvent, les plaignants utilisent l'affichage comme un moyen de pression, certains que la « honte » fasse réagir la partie adverse et débloque un dossier qui n'avancait pas. On se souvient de cas d'envergure nationale avec les agriculteurs qui bloquent les routes pour booster les négociations avec l'État, ou des gens du voyage bloquant l'autoroute A1. Les exemples locaux sont aussi de plus en plus nombreux : dans leur combat pour la sauvegarde du front de mer, plusieurs membres de l'association Ault environnement ont apposé des bannières sur la façade de leur habitation menacée. À Mers-les-Bains, l'été dernier, un propriétaire mécontent du travail d'une céramiste affichait ses accusations de malfaçon sur sa devanture.